

LE BSEO est d'accord avec le resserrement des mesures de santé publique de la Province

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé aujourd'hui qu'il resserrait les mesures de santé publique pour faire baisser le nombre d'infections de la COVID-19 dans la province.

À partir du 3 octobre, l'Ontario rend obligatoire l'utilisation de couvre-visages dans tous les endroits publics intérieurs partout dans la province, incluant les entreprises, les installations et les lieux de travail.

De plus, le gouvernement met les cercles sociaux en pause et recommande plutôt que tous les Ontariens limitent leurs contacts étroits aux membres de leur foyer et qu'ils maintiennent des mesures de distanciation physique avec tous les autres.

« Je suis d'accord avec les mesures de santé publique resserrées », dit le Dr Paul Roumeliotis, Médecin hygiéniste du Bureau de santé de l'est de l'Ontario (BSEO). « Les cas qui se sont développés dans notre région sont principalement le résultat de personnes qui ne portent pas de masque et qui ne gardent pas leur distance lors de rassemblements privés. Je crois que le resserrement de ces mesures aidera à faire cesser la propagation par ce moyen-là. »

Des mesures de santé publique ciblées à Ottawa, Peel et Toronto

La Province a aussi annoncé l'introduction de mesures de santé publique ciblées dans les régions d'Ottawa, Peel et Toronto à cause des taux de propagation plus élevés que la moyenne là-bas.

Ces nouvelles mesures qui entrent en vigueur le 3 octobre, placent des restrictions sur le nombre de clients dans les bars, les restaurants et les autres établissements de restauration qui servent des aliments et des boissons, où un maximum de 100 personnes est désormais autorisé dans ces établissements. Des restrictions sont aussi imposées aux gyms et aux autres établissements de conditionnement physique, ainsi qu'aux salles de réception et aux autres installations de réunions et de conférences.

Aucunes autres restrictions supplémentaires dans la région du BSEO

« Bien que j'applaudisse les efforts du gouvernement dans le but de faire baisser le nombre de cas dans les endroits où le taux de propagation est élevé, je ne vois pas le besoin, pour le moment, d'appliquer des mesures ciblées dans notre région », déclare le Dr Roumeliotis. « Cependant, nous surveillons la situation de près dans l'Est ontarien et nous passerons aux actes si nécessaire. »

Pour en savoir plus sur les moyens de vous protéger de la COVID-19 ainsi que vos proches, consultez le site Web du BSEO à www.BSEO.ca/coronavirus.